

ÉCOLE  
**panorama**

Vous avez le projet, nous avons l'expérience

---

# Brevet Spécialiste pharmaceutique

pour les Délégués·es médicaux

## Description

Le brevet fédéral de spécialiste pharmaceutique délivré par la SHQA (Swiss Health Quality Association) est destiné aux collaborateurs ou futurs collaborateurs des services externes ou internes en contact avec des clients du secteur pharmaceutique.

## Groupes cibles

Collaborateurs des services externes ou internes en contact avec des clients du secteur pharmaceutique, tels que les délégués·es médicaux, Product Representatives, Sales Representatives, Product Manager, directeurs·trices commerciaux et Sales Manager, Key Account Manager et collaborateurs·trices étrangers·ères qui souhaitent acquérir des connaissances spécialisées relatives à la Suisse.

## Conditions d'admission

L'école suit les directives émises par la SHQA pour les conditions d'admission à l'examen du Brevet fédéral de spécialiste pharmaceutique. A savoir:

- Titre de formation de base (par ex. certificat fédéral de capacité, maturité, école de culture générale) ou diplôme du degré tertiaire (brevet fédéral, examen professionnel supérieur ou haute école spécialisée, bachelor, master ou diplômes de niveau supérieur
- 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé

## Début et durée des cours

Les cours préparatoires se déroulent d'avril à juin, à la suite des cours de délégué·e médical·e.

## Programme de formation

Cours intensifs de préparation, les principales matières sont préparés d'un point de vu pratique et testés au plus proche des examens fédéraux

- Planification de mesures dans le secteur de travail
- Conduite d'entretien avec des experts du secteur de la santé
- Information et conseil de groupe dans le secteur de la santé
- Journée de répétition transversale

## Attestation d'études

La réussite des examens organisés par la commission d'examen vous permet de bénéficier du titre protégé de Spécialiste pharmaceutique avec Brevet fédéral.

## Vacances

Les vacances correspondent à celles de l'école obligatoire du canton de Vaud. Possibilité de télécharger le calendrier scolaire sur le site de l'état de Vaud.

## Subvention fédérale

La Confédération prend en charge 50% des frais de formation pour les personnes s'étant présentées aux examens fédéraux. La subvention de la confédération est de la responsabilité du SEFRI.



### Notes :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Contact

Ecole Panorama (médical) SA  
Rue de la Tour 8 bis  
1004 Lausanne

☎ 021 323 69 07

✉ [ecoles@roche panorama.ch](mailto:ecoles@roche panorama.ch)

### Écolage

---

Finance d'inscription		
Frais d'ouverture du dossier	CHF	300.00

Ecolage pour la préparation au Brevet fédéral (oral)	CHF	3 800.00
--	-----	----------

Les supports pédagogique et les droits d'auteur  
son inclus dans l'écolage



ASSOCIATION SUISSE  
DES ÉCOLES PRIVÉES